

L'unique soutien du corps et de l'âme de Marie-Crescence au milieu de ses souffrances fut le pain de vie qu'elle reçut tous les jours à l'exception du vendredi saint. Quand on s'informait de son état : « Je vais très bien, répondait-elle, je goûte au calice amer de mon Sauveur et j'accomplis la volonté de Dieu. » Une fois ses sœurs lui dirent combien elles demandaient toutes à Dieu d'alléger ses tourments, alors avec un visage où brillait la joie : « La prière m'est très agréable, mais plus chère encore m'est la volonté du Seigneur, qui m'a envoyé la douleur. Bienheureux celui qui peut goûter à cette coupe d'amertume ! Je ne voudrais pas faire le moindre mouvement pour l'éloigner. Non pas mourir, Seigneur, mais à cause de vous et par amour pour vous, souffrir encore davantage. Comme Dieu voudra ; ce que Dieu voudra ; tant que Dieu voudra ; je ne souhaite pas dans cette vie d'autre consolation que de faire sa volonté ! »

Ainsi, tandis que dans les autres la maladie révèle d'ordinaire la faiblesse et les défauts cachés, en Marie-Crescence, au contraire, elle faisait resplendir d'un nouvel éclat ses incomparables vertus.

Mais l'heure de la récompense allait sonner. Obéissante dans la vie, la Bienheureuse voulut l'être jusqu'à la mort. Elle fit donc écrire au Père Provincial pour lui demander la permission de mourir. « Au nom de Dieu et conformément à sa sainte volonté, je vous accorde la permission demandée, » fut la réponse. La malade était transportée d'allégresse ; elle demanda et reçut les derniers sacrements dans les sentiments de la plus admirable piété. Ensuite elle demanda pardon à toutes ses sœurs des mauvais exemples qu'elle leur avait donnés et de l'embarras qu'elle leur avait causé ; elle les remercia de leur indulgence à son égard et les exhorta vivement à l'observation de la règle, la garde de la solitude et la pratique de la charité fraternelle.

On entra dans la semaine sainte. Ce fut la semaine de l'agonie. L'esprit de la Bienheureuse suivait pas à pas toutes les phases de la douloureuse Passion du Sauveur. Ainsi arriva le jour de Pâques, 5 avril 1744 ; ce devait être le jour de la résurrection. Dans l'après-midi de ce jour elle fit appeler les sœurs et leur renouvela brièvement toutes ses recommandations. Vers sept heures du soir elle éleva la voix et dit de façon à être entendue par tout le monde : « Je mourrai à minuit. » A neuf heures l'agonie commença. Marie-Crescence avait souvent dit que l'archange Raphaël viendrait la conduire au tribunal de Dieu. Son confesseur se rappela cette prédiction, et vers onze heures et demie il lui dit : « Ma révérende Mère, saint Raphaël

Plac
par exc
la parti
de la M
Chanaa
et Cadè
gravir le
les souv
imposan
« explora
« extraor
« sissant
« tiste qu
« étrange
« peine à
« se rendr
« tantôt p
« la couler
tons ; c'e
sommet d
dangereux
surprises a
cette ascen
Sur le so
phète Aaro
construit su